

REGLEMENT DU CONCOURS DES PARTERRES ET FACADES FLEURIS 2024

ARTICLE 1

Ce concours étant le complément des décorations florales réalisées par les Services Municipaux, tous les parterres et façades fleuris doivent être visibles de la rue. Le jury ne pénètre pas dans les propriétés privées.

- ARTICLE 2

Pour participer au concours, les parterres et façades fleuris doivent comporter un minimum de cinq variétés de fleurs (hors arbustes) et un nombre de fleurs significatif. Le non-respect de cet article entraînera l'annulation de l'inscription.

- ARTICLE 3

Les concurrents sont classés par le jury dans l'une des catégories suivantes :

<u>CATEGORIE 1</u>: Grande surface avec façade englobée, visible de la rue.

<u>CATEGORIE 2</u>: Moyenne surface avec façade englobée, visible de la rue.

CATEGORIE 3 : Petite surface avec fleurissement limité et façade fleurie visible de la rue.

<u>CATEGORIE 4</u> : Débutant.

- ARTICLE 4

Les éléments décoratifs et d'ornements ne peuvent influer sur la notation. Seule la Végétation (fleurs, arbustes...) visible de la voie publique est prise en compte.

- ARTICLE 5

Le classement sera établi par un jury. Chaque membre du jury disposera d'une feuille de notation basée sur cinq critères pour l'attribution des points. Le concurrent totalisant le plus de points sera premier de sa catégorie. Les dates de passages du jury sont confidentielles.

- ARTICLE 6

Le classement ne pourra être dévoilé, ni publié avant la réunion de la commission de l'environnement composée d'élus qui contrôlent et officialisent le classement.

- ARTICLE 7

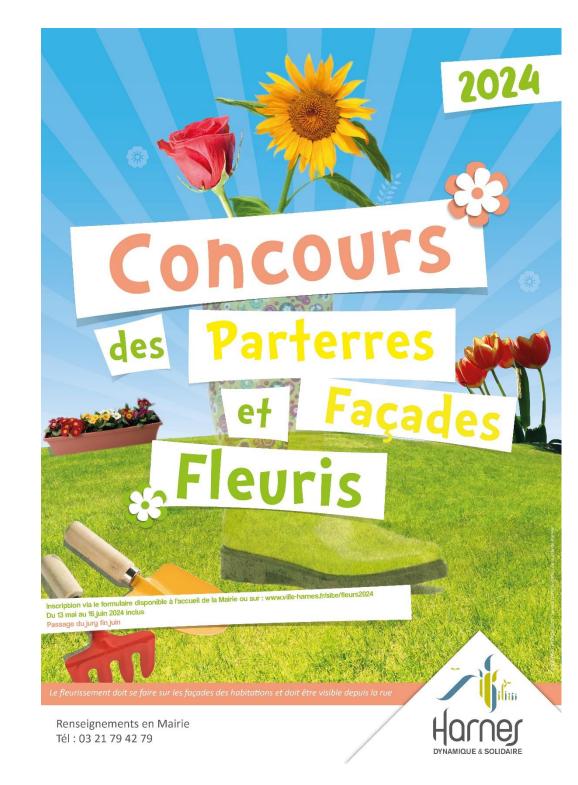
Les résultats du concours sont incontestables et définitifs.

ARTICLE 8

Elus et Agents de la Commune ne peuvent concourir.

ARTICLE 9

Les inscriptions sont à déposer en mairie ou en ligne jusqu'au dimanche 16 juin 2024 inclus.





BULLETIN D'INSCRIPTION CONCOURS DES PARTERRES ET FACADES FLEURIS - 2024

INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LA MAIRIE DE HARNES OU EN LIGNE SUR www.ville-harnes.fr/site/fleurs2024 Jusqu'au 16 juin 2024

Je désire participer au concours des façades et parterres fleuris 2024

Organisé par la Commune de HARNES	
NOM:	
PRENOM:	
ADRESSE :	
MAIL:	
TEL : DATE :	
Conformément au Règlement Général du la Protection des Données, J'autorise la Ville à publier mon nom et prénom sur la communication municipale en cas de victoire, dans le classement et lors de la remise des prix de ce concours.	S
J'accepte les conditions fixées par le règlement après lect SIGNATURE : (précédée de «lu et approuvé»)	ure.



RECEPISSE CONCOURS DES PARTERRES ET FACADES FLEURIS - 2024

NOM :		
PRENOM:		
ADRESSE :		
DATE:		
EST INSCRIT(E) AU CONCOURS DES PARTERRES ET FACADES FLEURIS POUR L'EDITION 2024		
	Cachet de la mairie	

Rappel:

La restitution se tiendra courant octobre A la salle des fêtes, rue des Fusillés à Harnes.